



PROGRAMME DE MISE A L'ECHELLE DE L'ASSAINISSEMENT INCLUSIF A LUBUMBASHI, HAUT- KATANGA/ REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Assistance technique urbaine

Termes de référence

Contexte

Le taux d'accès aux systèmes adéquats d'évacuation des déchets est faible dans les pays en voie de développement. Selon les Documents de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté de 2006 et 2011, le taux d'accès en assainissement pour la République Démocratique du Congo (RDC) était estimé à moins de 11%.

L'explosion démographique observée dans la ville, justifie la préoccupation majeure de la Mairie de Lubumbashi pour un assainissement urbain de qualité, en vue réduire l'impact des déchets solides et liquides sur l'environnement et sur la santé des populations lushoises.

C'est dans ce cadre que l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) et la Fondation Bill & Melinda Gates ont signé en mars 2017 un partenariat, pour développer une « Initiative pour l'amélioration des services urbains clés dans les secteurs sociaux ».

L'accord de partenariat a été renouvelé en 2022 autour de la préparation de la gestion des boues de vidange (GBV) et de l'assainissement inclusif à l'échelle de la ville. Capitalisant sur les réussites de la phase 1 « ISSV », ce programme vise à soutenir la mise à l'échelle des interventions à l'échelle de 6 pays d'intervention, dont la République Démocratique du Congo (aux côtés du Cameroun, de la Guinée, de la Mauritanie, du Niger et du Burkina Faso).

La ville de Lubumbashi, est la deuxième de la République Démocratique du Congo, avec plus de 4 millions d'habitants. Reconnue par la loi comme une Entité Territoriale Décentralisée (ETD), la politique locale d'assainissement est règlementée par les arrêtés urbains actualisés (034 du 31 juillet 2023 et 035 du 04 Août 2023). La Ville dispose d'une brigade d'assainissement d'environ 400 membres, dont 200 sont pris en charge par le Gouvernement Provincial du Haut-Katanga et 200 membres recrutés et payés par la Mairie de Lubumbashi.

Actuellement l'assainissement de la ville de Lubumbashi, concerne essentiellement la gestion des déchets solides. En termes d'assainissement liquide, cette ville dispose d'un réseau de canalisations et stations de traitement par lagunage datant de l'époque coloniale, très dégradés. Mais l'essentiel de la ville est desservi par de l'assainissement autonome (fosses et latrines). En l'absence de solutions durables d'évacuation et de traitement des boues, les vidanges des latrines sont effectuées dans des conditions dangereuses pour les opérateurs et la population lushoise. Les boues déversées dans la nature représentent ainsi un problème sanitaire et environnemental



majeur.

La ville de Lubumbashi a été sélectionnée comme bénéficiaire du financement de l'AIMF et la Fondation Bill & Melinda Gates, à côté de la ville sœur de Bukavu qui a permis d'identifier les activités clés à réaliser dans l'immédiat pour une « mise à l'échelle de l'assainissement inclusif à Lubumbashi ».

Le projet vise à soutenir les efforts de Lubumbashi dans la mise en place d'une politique d'assainissement inclusif à l'échelle de la ville « CWIS ». Il contribue dans ce sens tout particulièrement, à l'atteinte de l'ODD 6 « eau propre et assainissement » et de l'ODD 13 « lutte contre le changement climatique ».

Les activités du projet se déclinent suivant **trois axes** :

- ✓ **Axe 1** : Mise en place et appui au fonctionnement du Cadre Urbain de Concertation Assainissement de Lubumbashi (CUCAL);
- ✓ **Axe 2** : Etude de diagnostic et premières orientations pour la définition d'une stratégie d'assainissement inclusif à l'échelle de la ville ;
- ✓ **Axe 3**. Elaboration d'un document de projet pour le financement d'investissements structurants.

La Mairie de Lubumbashi compte mobiliser une partie des fonds du projet pour le recrutement d'un Consultant individuel en vue d'une assistance Technique (AT) pour l'appuyer dans la mise en œuvre de l'axe 1.

Objectifs de la mission de l'Assistant Technique :

Dans le cadre l'axe 1, de la convention de partenariat signée entre la Mairie de Lubumbashi et l'AIMF, l'AT aura pour objectif d'appuyer techniquement la ville sur les composantes suivantes :

- ✓ La finalisation du projet d'arrêté urbain portant création, fixant les missions et le fonctionnement et la mobilisation des parties prenantes du CUCAL (draft disponible à finaliser ; en cours d'amendement par les partenaires) ;
- ✓ La mise en place et la pérennisation du CUCAL avec les services techniques urbains, l'Université de Lubumbashi (UNILU), les acteurs privés de l'assainissement (organisés au sein de la FEC) et les ONGs de la Société Civile, ainsi que toutes les parties prenantes nécessaires impliquées dans l'assainissement inclusif au niveau du territoire ;
- ✓ La prise en compte spécifique de la représentation des femmes au sein du cadre de concertation ;
- ✓ La tenue de réunions de concertation pour soutenir ce processus, dont les formations et les séminaires, afin de permettre aux parties prenantes



de partager le diagnostic et les orientations pour la définition d'une stratégie d'assainissement inclusif à l'échelle de la ville ;

- ✓ L'élaboration d'une feuille de route urbaine et la définition d'un plan de renforcement des capacités ;
- ✓ L'organisation d'un voyage d'échanges en fin de programme, probablement avec la ville de Bukavu ;
- ✓ La diffusion des résultats des activités menées à Lubumbashi en lien avec la PALPGL.

Principaux résultats attendus :

- ✓ Un projet d'arrêté urbain portant création, fixant les missions et le fonctionnement et la mobilisation des parties prenantes du CUCAL est finalisé et signé ;
- ✓ Un Cadre de Concertation entre la Mairie, les services techniques urbains, l'UNILU, les acteurs privés de l'assainissement (organisés au sein de la FEC) et les ONG de la Société Civile est mis en place, fonctionnel et pérenne à l'issue du projet et permet une franche collaboration autour du plan d'action pour l'assainissement inclusif pour la ville de Lubumbashi;
- ✓ Une feuille de route municipale en matière d'assainissement inclusif et son plan d'action opérationnel sont adoptés par la ville et ses partenaires institutionnels ;
- ✓ Un plan de renforcement des capacités en lien avec la feuille de route urbaine est élaboré.

Description des activités :

Axe 1. Appui à la mise en place d'un cadre de concertation et au séminaire de lancement :

Il s'agira en particulier d'appuyer la Mairie (qui prendra en compte spécifiquement, la représentation des femmes dans le CUCAL) à :

1.1. Mobiliser les acteurs (Mairie, Services Urbains, UNILU, FEC, société civile et autres partenaires) autour du CUCAL et de le mettre en place :

Le consultant appuiera la Mairie de Lubumbashi dans la prise de contact avec les acteurs institutionnels et les partenaires du secteur pour les mobiliser autour du cadre de concertation à mettre en place.

Pour ce faire :

- ✓ il accompagnera les services de la ville dans l'identification des enjeux du territoire en matière d'assainissement inclusif, tenant compte de l'ensemble des composantes de l'approche CWIS, afin de mettre au point des éléments de langage et de discussion pour convaincre et



mobiliser les partenaires institutionnels sur ces questions et la nécessité de mettre en place une instance de concertation ;

- ✓ Il accompagnera les services de la Mairie dans les éventuelles rencontres bilatérales nécessaires à mobiliser les différents acteurs pertinents (à cartographier par le consultant) ;
- ✓ Il mettra au point un planning précis de rencontres du cadre de concertation, avec un agenda détaillé des points à traiter durant les ateliers/réunions prévues, préparera les supports à diffuser durant les rencontres et méthodologies à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés lors de chaque réunion/atelier, et appuiera la Mairie dans la mise au point de la logistique des ateliers/réunions du cadre.

1.2. Organiser des réunions (un séminaire, formations, etc) de concertation pour soutenir ce processus :

- ✓ L'organisation d'un séminaire de lancement du CUCAL (en attente de l'assistance technique).
- ✓ L'organisation des réunions ainsi que la mobilisation des acteurs (Services Techniques Urbains, UNILU, FEC, société civile) pour la mise en place du CUCAL ;
- ✓ Les réunions de renforcement des capacités des membres du CUCAL et leur accompagnement (méthodologies participatives) pour l'élaboration d'une feuille de route pour la prise en compte de l'assainissement inclusif à l'échelle de la ville et l'élaboration d'un plan de renforcement des capacités aligné sur la feuille de route.

Spécifiquement, l'AT appuiera l'organisation d'un séminaire de lancement du CUCAL. Celui-ci devra prévoir de convier les partenaires institutionnels mais également les partenaires techniques et financiers au développement intervenant dans le domaine de l'assainissement et de l'assainissement inclusif (CWIS) en RDC.

Ce séminaire visera à :

- Partager les ambitions de la Mairie autour d'une approche intégrée (CWIS) d'assainissement inclusif ;
- identifier les acteurs intervenants dans l'assainissement inclusif au niveau du territoire ;
- présenter les initiatives déjà en cours sur le territoire (présentation des projets en cours ; à identifier au préalable par le consultant) et opportunités en cours de structuration et identifier les manques à combler selon l'approche CWIS ;
- Identifier collectivement les principaux enjeux de la ville en matière d'assainissement inclusif ;



- Identifier les principaux PTF intervenant dans le secteur de l'assainissement, leurs stratégies, approches et intérêt / conditions pour appuyer la ville de Lubumbashi dans les prochaines années ;
- S'accorder sur le besoin de mettre en place un cadre de concertation pour l'assainissement inclusif à Lubumbashi, et identifier les conditions à réunir pour mettre en place ce cadre (en termes d'organisation et de fonctionnement) ;
- Valider l'arrêté de création et mode de fonctionnement du CUCAL.

Les TDRs du séminaire seront partagés par le consultant pour avis et contribution au moins 10 jours avant la tenue prévue du séminaire.

A l'issue du séminaire, le consultant finalisera le protocole d'accord et d'engagement entre les parties définissant l'organisation et le fonctionnement du CUCAL (à drafter en amont du séminaire).

Un compte rendu de séminaire reprenant le fond de l'ensemble des échanges, en particulier les points de convergence sur les objectifs et résultats à atteindre en matière d'assainissement inclusif, qui serviront de canevas à une future feuille de route urbaine.

La méthodologie attendue pour le séminaire sera participative.

Le consultant appuiera par la suite la ville dans l'organisation des rencontres régulières du CUCAL, selon la fréquence définie dans l'arrêté. Il mettra en œuvre un transfert de compétence envers les services permanents de la ville pour assurer la pérennité du CUCAL, à l'issue de l'AT. Une attention particulière devra être portée au rôle et à la représentation des femmes dans les instances de définition et suivi des politiques publiques d'assainissement, en particulier au sein du CUCAL.

2. Appui à l'élaboration d'une feuille de route pour l'assainissement inclusif à Lubumbashi :

Le consultant déploiera un processus consultatif et une revue de la documentation disponible pour travailler les principaux éléments issus du séminaire, afin de poser le cadre actuel de l'assainissement à Lubumbashi et cadrer la feuille de route CWIS pour la ville en s'appuyant notamment sur les travaux réalisés par la PALPGL (contexte, introduction, cadre juridique, normatif, institutionnel et stratégique existant, principaux constats du diagnostic, niveau de responsabilité des acteurs, en particulier de la ville, capacités de traitement des boues de vidange, répartition des services / infrastructures urbaines, échelle urbaine pertinente pour le CWIS à Lubumbashi, modalités de prise en compte des vulnérabilités appliquées, volontés et orientations politiques en matière de CWIS...).



Sur cette base et au regard de ces différents constats, le consultant déploiera une approche participative (par exemple lors des réunions du cadre de concertation suivantes) afin de travailler sur des objectifs SMART pour la feuille de route municipale, identifier les différents axes à traiter dans la feuille de route, clarifiant les ambitions et orientations essentielles portées par l'équipe urbaine en concertation avec ses partenaires, et les principales activités à mener à court, moyen et long terme (plan d'action opérationnel).

3. Appui à l'élaboration et mise en œuvre d'un plan de renforcement des capacités :

Sur la base des ambitions fixées dans la feuille de route et son plan d'action opérationnel, le consultant, en lien avec les services de la ville et ses partenaires identifiera :

- Les besoins en accompagnement, coaching, formation, études à mener pour réaliser les activités identifiées et atteindre les objectifs fixés dans la feuille de route municipale ;
- Les accompagnements et activités déjà prévues dans le cadre de programmes, projets, etc. et leur timing de mise en œuvre (la feuille de route, plan d'action et plan de renforcement des capacités devant être pensés en cohérence avec les programmations déjà établies).

Il identifiera également :

- l'échelon pertinent pour mettre en place les différents appuis identifiés (*Mairie, Services Urbains, UNILU, secteur privé de l'assainissement, société civile et autres partenaires*) pour assurer la cohérence des actions ;
- les moyens de mise en œuvre des actions de renforcement des capacités existants et pouvant être mobilisés (ex : modules/cursus de formation existants, outils mobilisables existants...)

Le plan de renforcement des capacités devra être chiffré et planifié dans le temps en cohérence avec la feuille de route municipale.

Cette activité pourra être menée de manière participative, par exemple lors de réunions/ateliers du cadre de concertation ou réunions avec les services municipaux.

Le consultant appuiera ensuite la mise en œuvre du plan de renforcement des capacités.

4. Appuyer le démarrage des études de diagnostic.

Enfin, une étude de diagnostic de l'assainissement (technique) est prévue dans le cadre de l'appui à la ville. Le consultant appuiera le démarrage de ces



études (coordination des planning, réunions de validation, notamment dans le cadre du cadre de concertation si possible, transmission de documents aux consultants, éventuellement accompagnement sur le terrain ou coordination avec les équipes de la ville pour les investigations de terrain). Il appuiera la ville au courant de l'étude pour l'analyse des scénarios, formuler ses commentaires et penser les arbitrages à effectuer.

5. Activités connexes :

- ✓ Voyage d'études

Le consultant appuiera la préparation d'un voyage d'échange avec Bukavu, à la fin de sa prestation. Il identifiera les éléments clés sur lesquels un voyage d'échanges pourrait pertinemment faire évoluer la ville. Il fera le lien avec l'assistance technique internationale pour identifier le programme et sera chargé de coordonner localement le voyage avec les services communaux.

- ✓ Plaidoyer et participation au Plaidoyer national

L'assistant technique accompagnera la ville dans la définition d'objectifs et d'actions de plaidoyer, en coordination avec la PALPGL, sur les résultats du projet et la mobilisation des acteurs autour de l'assainissement inclusif :

- ✓ Gouvernement national (ministères de l'environnement et santé publique) ;
- ✓ Gouvernement provincial (ministères de l'environnement et santé publique)
- ✓ Assemblée provinciale (commission en charge du développement durable) ;
- ✓ Institutions d'enseignement et de recherche (université de Lubumbashi et instituts supérieurs)
- ✓ Partenaires privés (ONG, confessions religieuses, entreprises, etc) ;
- ✓ Etc.

Il fera remonter les avancées de la ville en lien avec l'approche CWIS auprès de la PALPGL, afin de diffuser et animer le plaidoyer national et auprès des autres communes sur ces questions, ainsi que de capitaliser sur cette expérience.

Par ailleurs, il est attendu qu'à l'issue de la prestation, les autorités municipales connaissent les principes du CWIS et les enjeux d'assainissement de leur territoire, et soient en capacité d'analyser le reporting périodique sur la base de quelques indicateurs clés.



Organisation :

Le consultant devra appuyer la Mairie pour organiser à minima :

- Le séminaire de lancement du cadre de concertation ;
- 2 réunions du cadre de concertation ;
- Les réunions, ateliers et rencontres nécessaires à l'élaboration du plan de renforcement des capacités.

Une enveloppe spécifique du projet est dédiée à la prise en charge des frais d'organisation. Les frais d'organisation de réunions, ateliers devront être gérés par l'AT (gestion budget et paiement des activités). L'estimation des frais sera réalisée par la Mairie sur la base de devis à transmettre à l'AIMF pour avis de non-objection, versés forfaitairement à l'AT pour règlement. La Mairie s'engage à être moteur dans l'organisation logistique des réunions et séminaires, pour que l'AT puisse consacrer la majeure partie de son temps à la réflexion et la production intellectuelle, en lien avec ses missions.

Ces frais ne sont pas à estimer dans l'offre, ils représentent un forfait (sous réserve de confirmation par devis préalables à transmettre par la ville).

Il est attendu une totale confidentialité sur les informations échangées avec la ville de Lubumbashi, et les informations partagées sur les autres villes du programme AIVF. Les documents échangés entre le consultant, l'AIMF et les expert·es et assistant·es techniques du programme ne doivent en aucune manière être divulgués ou utilisés à des fins autres que celles de la présente prestation.

De manière générale, l'AT mettra à profit ses connaissances du milieu et des institutions pour enrichir le travail des un·es et des autres. Il devra se rendre disponible pour participer aux réunions communales avec équipes de mise en œuvre du projet et les autres parties prenantes du secteur de l'assainissement.

Livrables attendus

- Note méthodologique
- TDR, supports et CR des réunions/séminaires/ateliers menés
- Rapports trimestriels
- Tout document élaboré avec l'appui de l'AT (TDR, feuilles de route, note d'organisation...)
- Feuille de route municipale CWIS, plan d'action opérationnel, plan de renforcement des capacités
- Rapport final incluant une synthèse analytique du processus mené, les principaux livrables validés et des recommandations pour la poursuite et la pérennisation du cadre de concertation, la mise en œuvre de la feuille de route et du plan de renforcement des capacités ainsi que la Feuille de route et plan d'actions prioritaires à mettre en œuvre pour



l'assainissement inclusif à Lubumbashi.

Durée de la mission

Le Consultant doit réaliser l'ensemble de sa mission sur une période maximale de 10 mois.

L'assistant technique devra siéger à la Mairie Lubumbashi sur des périodes régulières durant toute la durée du contrat. Il est attendu que le consultant précise dans sa méthodologie ses moments de présence à Lubumbashi et temps de travail envisagé.

Le délai global pour la finalisation de l'intervention est prévu à fin Février 2025.

Profil attendu :

- Profil généraliste institutionnel / organisationnel ;
- niveau bac+5 minimum ;
- Démontrer une bonne connaissance des collectivités locales de la RDC ;
- Expériences avérées et réussies en matière d'analyse organisationnelle, institutionnelle et juridique : Capacités à analyser les enjeux d'une organisation et à définir des axes de changement et un plan de renforcement des capacités ;
- Connaissance/expérience dans la réalisation des travaux sur la décentralisation de l'assainissement en RDC est un atout ;
- Bonne expérience dans le mécanisme juridique du secteur de l'assainissement en RDC, est un atout ;
- Connaissances en matière d'assainissement et si possible sur l'approche CWIS ;
- Compétences attendues en matière d'animation de processus participatifs en RDC ;
- Excellentes capacités rédactionnelles et de communication ;
- Excellentes capacités d'analyse et de synthèse.

Budget :

Les honoraires et l'ensemble des frais de l'AT ne devront pas dépasser 15 000 euros ;

Les frais d'organisation d'ateliers et de séminaires de concertation seront à estimer par la Ville de Lubumbashi (devis à fournir en démarrage d'AT) et seront versés forfaitairement à l'AT pour la prise en charge des frais.

Remise des offres :

Les offres devront être transmises aux adresses suivantes :

- lubumville@hotmail.com
- se.palpgl@gmail.com



- a.donne@aimf.asso.fr
- michelmpundu@gmail.com

Avant le **26 avril 2024** à 10 :00 (GMT)

Elles devront contenir :

- Une offre technique y compris CV du consultant incluant les contacts d'anciens clients/employeurs pour prise de référence ;
- Planning prévisionnel des activités ;
- Une offre financière incluant uniquement les honoraires et frais relatifs à sa mission (les frais d'organisation de réunions / séminaires du cadre de concertation seront estimés par la ville et versés au consultant directement par l'AIMF).
- Justificatifs d'enregistrement de l'activité professionnelle (équivalent Kbis), documents justifiant qu'il est à jour de ses obligations fiscales et sociales